



REVUE DE PRESSE
Mardi 10 octobre 2018



Vin de bordeaux: gare à l'indigestion

Vous ne parvenez pas à trouver la composition exacte de votre vin à la simple lecture de l'étiquette? C'est normal. Et pour cause, la loi n'impose pas aux vignerons de préciser la liste complète des ingrédients utilisés. Pour en savoir plus, France Info a fait analyser dix bouteilles de vin produites en 2016 dans un rayon de 50 km autour de Bordeaux. D'une valeur unitaire comprise entre 4 et 17 euros, les bouteilles contiennent du blanc ou du rouge vendus sous l'étiquette biologique, vin naturel ou classique.

Sulfites, CMR et pesticides

Premier constat: toutes les bouteilles contiennent des sulfites. Pas très surprenant puisque ce composé, également appelé dioxyde de soufre, permet la conservation du vin. Ce qui l'est plus en revanche, c'est l'impossibilité de savoir sa quantité exacte en lisant l'étiquette. Si la législation impose aux producteurs de signaler la présence de dioxyde de soufre à partir de 10 mg/L via la mention «Contient des sulfites», elle ne les oblige pas à indiquer la quantité. Sur les dix



Dix bouteilles de vin de bordeaux ont été analysées durant l'enquête. Photo AFP

bouteilles analysées, les sulfites varient de 10 mg/L à 202 mg/L. Une information qui pour l'heure échappe donc totalement au consommateur.

Deuxième constat, beaucoup plus inquiétant celui-là, la détection de produits classés cancérogènes, mutagè-

nes, toxiques pour la reproduction dits CMR. Mais là encore aucune entrave à la législation n'est à relever. Car si ces substances, potentiellement dangereuses, sont présentes, leur quantité est extrêmement faible, voire à l'état de trace. Cinq des dix vins analysés révèlent des agents de ce type mais aucun ne dépasse ainsi le seuil légal. Pas de quoi rassurer l'association Générations futures qui redoute un «effet cocktail» si ces différentes molécules sont associées avec celles d'autres aliments. Troisième constat: la présence de résidus de pesticides pompeusement appelés produits phytosanitaires. Selon les analyses de France Info, jusqu'à 15 molécules peuvent être détectées dans une même bouteille. Des données à mettre en lien avec celles de Générations Futures qui précise que 20 % de tous les pesticides utilisés dans l'agriculture française sont dédiés aux vignes alors que celles-ci ne représentent qu'un peu plus de 3 % de la surface agricole hexagonale. Des chiffres qui donnent l'indigestion...

Mathieu ESCOULA

Près d'un Français sur deux fait au moins un don annuel

LE DON MOYEN



44%

des Français donnent au moins une fois par an. (- 2 points*)

70%

des donateurs ont maintenu le montant de leurs dons au cours des dernières années. (+ 1 point*)



53%

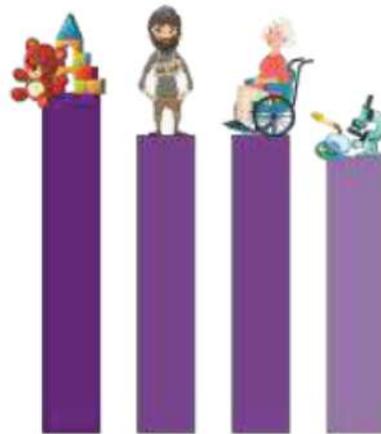
des Français donnent moins de 50 euros. (+ 1 point*)

42%

des Français donnent plus de 50 euros. (- 1 point*)



LES CAUSES SOUTENUES



33%

Aide et protection de l'enfance

29%

Aide aux personnes âgées

29%

Lutte contre l'exclusion et la pauvreté

27%

Soutien à la recherche médicale

L'INCITATION AU DON



47%

Efficacité des actions



46%

Cause soutenue



41%

Transparence financière



*par rapport à 2017

Source : Enquête Kantar Public réalisée en face-à-face du 28 mars au 4 avril 2018. Méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

■ Dans le cadre de la Semaine bleue, lancée hier en Charente, la maison adaptée au vieillissement et au maintien à domicile est présentée aujourd'hui à Soyaux ■ Avant de rouler dans tout le département.



La maison Avenir a été dévoilée fin septembre à Barbezieux, sur les terres d'Isabelle Lagarde (au milieu), vice-présidente du Département en charge de la solidarité. Photo CL

Les artisans plus vigilants

La Capeb en Charente, principal syndicat des petites entreprises du bâtiment, dit se tenir «prête» à relever les défis des (ré)aménagements pour demain. «Il y a encore certainement un travail de communication, convient Stéphanie Beau, chargée de développement économique à la Capeb 16, mais nos artisans sont conscients des enjeux et nous les y formons régulièrement.» Ces sept dernières années, l'organisme a ainsi sensibilisé «plus de 150 professionnels à la réglementation, aux techniques et aux différents aides financières en lien avec l'accessibilité et l'adaptation des logements». La Capeb a, dans la foulée, créé deux labels, «Handibata» et «Servibata», chacun répondant à des problématiques de maintien à domicile dans les meilleures conditions. Menuisiers, électriciens, plombiers, plâtriers... ils sont déjà une quarantaine à les avoir décrochés. Leur engagement? Toujours penser à l'accessibilité, quel que soit le chantier, et détecter les besoins de leurs clients en la matière.

Pas de coup de vieux à la maison

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Il faut bien deux heures pour la déplier et la replier. Ses meubles sont presque tous en carton, mais niveau poids, c'est franchement juste. À quelques grammes près, la maison sur roues aménagée par Caravie, à La Couronne, n'aurait pas le droit de rouler. Pas le droit d'emporter bientôt aux quatre coins du département le concept d'«Avenir», ruche d'idées mobile en perpétuelle ébullition pour le bien vieillir à domicile. Le drôle d'engin bourré d'astuces, de domotique, d'aménagements parfois très simples mais tout pleins de bon sens est garé ce mardi 9 octobre toute la journée à Soyaux, devant l'espace Henri-Matisse, dans le cadre de la Semaine bleue consacrée aux seniors (1) et plus exactement de la journée «forum» dédiée à «Comment concilier maintien à domicile et bien vieillir», la thématique de cette édition 2018.

Disons-le directement: ça n'a rien à voir avec les «tiny house», ce concept très tendance de micro-maisons sur roues né aux États-Unis il y a déjà presque vingt ans. La maison Avenir, témoin itinérant de 25 mètres carrés, c'est seulement «votre habitat actuel, repensé ou, mieux, pensé dès sa construction, pour bien vieillir», résume Nicolas Roumagne, directeur de ReSanté-Vous, l'entreprise solidaire d'utilité sociale à l'origine du programme (35 salariés, dont 7 à Gond-Pontouvre).

Donner des idées, de ville en ville

Pendant un an et demi, les professionnels qui composent la petite équipe, les ergothérapeutes particulièrement, se sont penchés sur «le meilleur matériel, les aménagements les plus fonctionnels», poursuit le directeur. Un ouvre pots de confiture automatique, une lampe led placée aux pieds du lit avec détecteur de mouvement, un plan de travail en L qui favorise

le cheminement des fauteuils roulants, une salle de bains ultra-sécurisée et parfaitement fonctionnelle, une tablette pour interagir facilement avec les dispositifs connectés sans oublier le bon vieux téléphone aux touches énormes... Le meilleur des connaissances et des progrès technologiques est déployé, en même temps que quelques valeurs sûres. «Sachant que le concept sera constamment amélioré avec de nouveaux dispositifs et aménagements», insiste Nicolas Roumagne. Et l'idée de l'appartement témoin roulant n'a rien d'une lubie. «C'est une volonté très claire d'aller directement à la rencontre des gens, dans les villes et villages, pour leur présenter des idées de solutions. D'ici à la fin de l'année, l'appartement va se déplacer dans dix communes de Charente restant à définir. L'année prochaine, il se transportera partout où les collectivités le demanderont», apprécie Isabelle Lagarde, vice-présidente du Département en charge de la solidarité pour les

personnes âgées et handicapées. L'organisme territorial a voulu ce concept autant que ses homologues de l'autre Charente et de la Vienne. «Un appel à projets a été lancé l'an dernier et c'est ReSanté-Vous qui l'a emporté», contextualise la vice-présidente. Dans les trois départements, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (collectivités, Anah, régimes d'assurance vieillesse et maladie, etc.) a voté une enveloppe pour accompagner le projet et contribuer aux 150 000 € d'investissement. La Charente en a versé 20 000. «Cela fait partie des 177 actions que le Département a financées depuis 2016 autour de l'autonomie, pour un budget de presque 2 millions d'euros», veut préciser Isabelle Lagarde.

(1) Semaine bleue, jusqu'à samedi. Animations dans les maisons de retraite de toute la Charente. Journée forum aujourd'hui à Soyaux de 9h à 17h. En savoir plus sur <https://www.lacharente.fr/vos-besoins/entant-que-senior-participer-a-la-semaine-bleue/>

Le chiffre

48 %

des dossiers accompagnés l'année dernière par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en Charente concernaient des plus de 60 ans. Sur les 215 demandes déposées par eux, et pour lesquelles l'enveloppe financière n'est pas communiquée, 40 % présentaient un lien direct avec des travaux visant à favoriser l'autonomie et/ou le maintien à domicile. Mais 59 % avaient pour but de résoudre une problématique de précarité énergétique.

Aides à l'amélioration de l'habitat

Des retraités dans la panade avec la Carsat

Son fils n'a pas voulu rendre son nom public parce qu'il redoutait des conséquences pour elle. Mais il est en colère: sa mère, retraitée dans le Montbronnais, devra avancer la totalité de ses 7 000 € de travaux. Pour remettre au goût du jour sa salle de bains, elle a sollicité et obtenu, sur le principe, une aide pour l'amélioration de l'habitat de la part de la Carsat. «Suivant les règles habituelles, décrit le fils: 60 % de la subvention au début des travaux, le reste à la fin.» Sauf que la caisse d'assurance retraite n'est finalement plus en mesure de verser dans les délais les 1 500 premiers euros promis (sur 2 500). «Je l'ai appris au hasard d'un échange avec Soliha, le prestataire

intermédiaire qui aide à monter les dossiers de financement. J'aurais aimé être prévenu plus tôt, nous aurions différé les travaux. Parce que là, ça nous met dans la panade!» Le hic, c'est que d'après Soliha, ils ne seraient pas loin d'une cinquantaine dans le même cas en Charente. «La Carsat nous a informés fin juillet que les paiements seraient reportés début 2019, indique Gilles Devos, le directeur de la structure. Ce qui nous déplaît dans la méthode, c'est que dans ce mail, elle nous indiquait qu'elle allait prévenir directement les personnes concernées. Or beaucoup nous ont dit ne jamais avoir reçu de courrier.» Par la force des choses, Soliha est donc (un peu) devenu le bureau des plaintes. «On peut

comprendre le désarroi de ces gens, parce que s'ils peuvent prétendre à cette aide, c'est d'abord parce qu'ils ont des ressources modestes», poursuit Gilles Devos. De tels retards de paiements ne constituent toutefois pas la règle. «Il y en a déjà eu quelques-uns, mais ça reste rare, confirme le directeur de Soliha, plus habitué à travailler sur ces dossiers avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), principal financeur en la matière. En revanche, ce qui est particulier cette année, c'est la date à laquelle cela arrive. D'habitude, quand c'est le cas, c'est beaucoup plus tard dans l'année, vers octobre ou novembre. Juillet, c'est exceptionnel.»

Contactée, la Carsat – dont l'aide reste par ailleurs très appréciée de Soliha sur bien des sujets – ne fournit aucune explication. Elle se limite à préciser qu'elle a (finalement) «récemment informé certains bénéficiaires que le versement de leur aide serait différé». Et veut «rappeler que cette aide est versée conformément à l'accord donné par courrier aux retraités concernés, soit en fin d'année, soit en début de 2019». Selon nos informations, néanmoins, la caisse aurait subventionné l'an passé 211 dossiers d'amélioration de l'habitat déposés par des Charentais, pour une enveloppe globale d'environ 300 000 €. Sa participation maximale, en tout cas, se monte à 3 000 €, sur des coûts de travaux moyens de 5 000 €.

Pouvoir d'achat, retraites, service public: grève et manifestations en Charente aujourd'hui

Pour une augmentation des salaires, pour le maintien de tous les régimes de retraite par répartition, pour un service public de proximité, pour la défense de la sécurité sociale, contre Parcoursup... Quatre syndicats appellent aujourd'hui à la grève. «*Public et privé, jeunes et retraités*», pour, signale l'intersyndicale dans son tract, «*mettre un coup d'arrêt à cette folie néolibérale*». La CGT, FO, FSU et Solidaires lancent cette mobilisation au niveau national. En Charente, trois manifestations sont prévues aujourd'hui. À Angoulême, place New-York, le rendez-vous est donné à 12h pour un pique-nique partagé, puis le départ de la manifestation aura lieu à partir de cette même place à 14h. À Confolens, le départ du cortège est prévu à 10h au rond-point du lycée. À Cognac, les manifestants ont rendez-vous à 17h30 devant la sous-préfecture. À noter en outre: Solidaires Finances publiques Charente sera présent aux abords de l'hôtel de ville à Angoulême entre 12h et 14h pour interpeller et informer les passants sur le prélèvement à la source et la fraude fiscale.

Le chiffre

2 ponts à surveiller, en Charente, figurent sur la liste des ouvrages d'art qui ont été classés de 1 (très satisfaisant) à 3U (très préoccupant) par le gouvernement à la suite de la catastrophe de Gênes. Il s'agit du pont de Jarnac, construit il y a quinze ans pour contourner la ville, et du viaduc sur la Vienne à Chabanais, âgé, lui, de sept ans. Tous deux sont classés 2, c'est-à-dire comportant des défauts mineurs.

■ Naviland Cargo a prévu de mettre l'activité en sommeil à la fin du mois de novembre ■ Raison invoquée: un manque de volume à transporter.

Cognac: le fret ferroviaire a du plomb dans l'aile

Julie PASQUIER
j.posquier@charentelibre.fr

Ce devait être la voie d'avenir. Onze ans après son inauguration, la ligne de fret ferroviaire Cognac - Le Havre a du plomb dans l'aile. Naviland Cargo, le gestionnaire de la ligne, filiale du groupe SNCF Logistics, a annoncé la suspension des navettes entre Cognac et Bordeaux. La mesure devrait être effective à la fin du mois de novembre. Elle est liée à un manque de volume à transporter... alors même que le cognac n'a jamais été autant exporté. Pour rappel, cette ligne de fret ferroviaire, c'est avant tout pour les maisons de négoce qu'elle a été inaugurée, en grande pompe, en 2007 (lire ci-dessous). Pour acheminer les caisses de cognac à travers le monde. L'objectif était de leur permettre d'envoyer des conteneurs, via un crochet par Bègles, au port du Havre, d'où partent toutes les expéditions vers l'Asie. Et cela en réduisant leur empreinte carbone. Si Hennessy a maintenu ses engagements, d'autres maisons ont, depuis, préféré abandonner le train. «C'est un vrai malheur. On va se reporter sur le tout camion», se désole William Jacquillard. Le conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité s'est ému du sujet lors du comité de ligne qui s'est réuni la semaine dernière à Cha-



Selon Michel Gourinchas, maire de Cognac, quatre emplois sont en jeu sur le site de Cognac.

Photo J. P.

lais. «On a été alertés par la bande. Ce qui est scandaleux, c'est que c'est une décision qui tombe comme ça, sans concertation avec les collectivités.»

14 camions de plus chaque jour

La suppression de ces quatre allers-retours hebdomadaires devrait accroître le nombre de camions sur la route en direction de

Bordeaux. En moyenne, 14 poids lourds supplémentaires pourraient circuler chaque jour, une soixantaine par semaine, prévoit Michel Gourinchas le maire de Cognac, qui a reçu, vendredi, la direction régionale de Naviland Cargo. «Évidemment, ça nous énerve», lance le maire, qui aurait aimé être prévenu plus en amont pour aller à la rencontre des maisons de cognac. «Convaincre les entreprises que le ferroviaire a du sens et de l'avenir», ajoute-t-il, regrettant que «les maisons de négoce ne jouent pas le jeu» alors qu'elles s'y étaient engagées et qu'elles se «revendiquent du développement durable». «Ce que je déplore, c'est le double discours des maisons de cognac qui veulent s'engager dans la transition écologique et qui optent pour la route parce que les coûts sont inférieurs», dit aussi William Jacquillard. Concrètement, il faudrait deux fois plus de chargement pour que la ligne fonctionne parfaitement. 12.000 containers par an, au lieu

»

Ce que je déplore, c'est le double discours des maisons de cognac qui veulent s'engager dans la transition écologique et qui optent pour la route.

des 5.600 actuellement. «Ce n'est pas une fermeture définitive mais une suspension. Si le volume de transport était plus important, ils pourraient envisager de rouvrir», espère Michel Gourinchas. «La décision est prise, confirment-on chez Naviland Cargo. Mais en fonction des éléments que le maire nous apportera, la société pourrait étudier à nouveau la situation.»

En vue
François-1^{er}
trouve chaussure
à son pied



Le magasin de chaussures Top Ten Shoes va quitter la rue d'Angoulême pour la place François-1^{er}. Photo M. B.

Cinq ans que la vilaine vitrine ternissait l'entrée du centre-ville. Hier, les locaux de l'ex-parapharmacie de la place François-1^{er} ont été enfin nettoyés et partiellement vidés. Le mois prochain, ils accueilleront le magasin de chaussures Top Ten Shoes, ouvert fin 2015 rue d'Angoulême. «Les clients auront plus de place et l'on trouvera aussi beaucoup plus de chaussures pour adultes», indique la gérante, Nadia Bouaker, qui s'était spécialisée dans les articles pour enfants et adolescents.

RETRAITE

Conférence avec des experts Klésia demain à Cognac

Des experts Klésia, le groupe de protection sociale, tiendront une conférence et répondront aux questions pour mieux comprendre le fonctionnement de la retraite et la mise en place d'un régime unifié Agirc-Arrco dans les entreprises, demain mercredi 10 octobre à La Salamandre à Cognac. Les salariés pourront aussi interroger les experts et bénéficier d'un entretien individuel, mais également découvrir les applications pour smartphones et tablettes ainsi que la demande de retraite en ligne qui facilite la préparation et la gestion de la retraite. La conférence aura lieu de 9h30 à 10h30 ou de 14 heures à 15 heures, et les experts seront présents de 10 heures à 17 heures.

Une ligne qui a fonctionné en pointillé

Dominique Bussereau, le secrétaire d'État aux transports, était lui-même présent pour l'inaugurer. En octobre 2007, la ligne de fret ferroviaire Cognac - Le Havre via Bordeaux, avait pour objectif de désengorger les routes. Elle a fonctionné jusqu'à l'été 2010, date d'une mise en sommeil provisoire le temps des travaux sur la ligne Saintes-Angoulême.

Mais elle n'a redémarré qu'en 2013, après une mobilisation de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports en commun (Fnaut), de Dominique Bussereau et des élus du territoire. «On s'est battu pour sa réouverture, observe Michel Gourinchas. Cette mise en sommeil n'est pas satisfaisante.»

A Saint-Brice, la miss ne veut pas faire de la figuration

Marion Sokolik a été sacrée Miss Poitou-Charentes dimanche. Elle représentera la région lors de l'élection de Miss France, en décembre.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce n'était pas un rêve de jeune fille. Plutôt l'ambition d'une jeune femme déterminée. À 23 ans, Marion Sokolik a été sacrée dimanche soir, Miss Poitou-Charentes, à La Rochelle. La jeune Cognaçaise, qui a grandi et vit toujours à Saint-Brice, représentera la région lors de l'élection de Miss France, le 15 décembre prochain, à Lille.

Je crois en un monde meilleur et que je veux donner du bonheur aux gens.

Hier, après sa journée de travail à la Pharmacie du Château à Jarnac, elle avait encore du mal à réaliser. «J'avais déjà tenté le concours il y a deux ans, raconte-t-elle. Mais je n'avais même pas été retenue aux pré-sélections.» Elle était alors encouragée par sa maman, aujourd'hui décédée. «Elle avait été fière de moi et aussi déçue, se souvient-elle. Je pense que, oui, j'ai aussi fait ça pour elle.» Marion Sokolik s'est préparée pendant un an à cette élection. Elle s'est mise au sport. «À fond.» A perdu six kilos... «Et j'ai encore du chemin à faire», rigole-t-elle. Car l'objectif, maintenant, c'est d'aller le plus loin possible dans la compétition. «Je ne suis pas là pour faire de la figuration», assure Marion Sokolik, dont le remplaçant à la pharmacie devrait arriver dès aujourd'hui. «Je veux pouvoir me



Marion Sokolik est devenue dimanche soir, Miss Poitou-Charentes.

Photo CL

rendre disponible le plus vite possible pour l'élection. Je dois encore faire du sport, travailler ma posture, avoir une bonne hygiène de vie, me reposer...», détaille-t-elle, très naturelle. Autre étape à venir: le voyage à l'île Maurice, à la mi-novembre, «pour découvrir les autres candidates». Elle s'en réjouit déjà. «Avant l'élection, on m'avait dit: «Méfie-toi des autres filles». Mais ça s'est vraiment bien passé. On s'est bien entendues», dit encore Marion Sokolik, qui a essayé d'être la plus détendue possible sur scène. Même pen-

dant le discours qu'elle avait travaillé avec sa grand-mère de cœur. Un message pour dire «que je crois en un monde meilleur et que je veux donner du bonheur aux gens.» Très entourée par sa famille et ses amis dans cette aventure - «Je ne m'attendais pas à ça, voir tous les gens comme ça autour de moi» -, la jeune femme, adepte du Crunch à Cognac, compte profiter au maximum. Cela a commencé dès hier soir. Après sa journée de travail, elle était invitée, pour la première fois, à une avant-première à Angoulême.

Circulation

Le trafic risque d'être tendu dans la vieille ville



Depuis hier, on ne passe plus à deux voitures, rampe du Château, en provenance du boulevard Denfert-Rochereau.

Photos M. B.

La zone est déjà un labyrinthe étroit pour les autos et ça risque fort d'empirer, cette semaine, dans la vieille ville de Cognac. Depuis hier matin, l'entreprise Sobeca déplace un compteur électrique sur la rampe du Château, qui descend du boulevard Denfert-Rochereau vers les quais. La Ville a demandé à ERDF de déplacer l'équipement par souci d'esthétique, dans ce secteur rénové au printemps dernier. Conséquence: une circulation alternée avec priorité à ceux qui arrivent des ruelles pavées du centre ou des quais. À l'heure de pointe, hier, cela a déjà causé quelques bouchons sur le pont de Saint-Jacques. Le dispositif devrait durer plusieurs jours puisqu'il faut attendre que la société électricienne opère un

nouveau branchement, dont la date n'était pas encore calée hier après-midi. Si cette circulation alternée devait durer jusqu'à mercredi, elle se conjuguerait avec une autre entrave à la circulation. Ce jour-là, le parking dit du «Club», qui sépare les rues Du-Plessis et Aristide-Briand, sera fermé de 8 h à 18 h. Pour une raison floue, puisque le panneau qui prévient les riverains ne comporte aucun numéro d'arrêté, pourtant obligatoire. Hier, les services techniques de la ville de Cognac n'étaient pas en mesure de préciser les causes de l'interdiction de stationner. En tout cas, elle n'arrangera pas les automobilistes du centre, pour qui cette douzaine de places est un endroit privilégié pour faire une courte pause.



Demain mercredi toute la journée, il faudra faire sans la douzaine de places du parking qui sépare les rues Du-Plessis et Aristide-Briand.

L'image



Bon comme le pain d'autrefois

Une soixantaine de pensionnaires de la résidence médico-sociale de Jarnac, de l'Ehpad Montesquieu et de la maison de retraite Guy-Gautier se sont réunis dans cette dernière, hier à Cognac, pour assister à une cuisson de pain à l'ancienne (Photo M. B.). Du théâtre plutôt que de la boulangerie, puisque l'hôpital de Cognac, dont dépendent les trois maisons, avait invité la troupe des Talmeliers de Terrignis et le four en terre cuite. Les deux comédiens ont évoqué et montré une série de techniques anciennes. L'animation s'inscrivait dans le cadre de la Semaine bleue dédiée aux personnes âgées, qui se poursuit jusqu'à vendredi (lire aussi en page 3).

LOGEMENT

Prochaines permanences de l'Adil 16 à Cognac. L'Adil 16 qui a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif, sera présent jeudi 11 octobre de 10 h à 12h15 et de 13h45 à 16h45 et jeudi 18 octobre de 10 h à 12h15 à l'hôtel de communauté de Grand Cognac, 6, rue de Valepéna à Cognac. 05.45.36.64.30.

SENIORS

Ateliers tablette numérique à Cognac. La bibliothèque municipale organise des sessions d'atelier tablette numérique à destination des plus de 60 ans, animés par l'Union départementale de Charente-Vienne (UNA), les jeudis 11, 18 et 25 octobre de 10 h à 12 h. Renseignements au 06 52 89 45 33 ou 06 81 46 23 58.

PATRIMOINE

Les temples protestants du Cognaçais à l'honneur. Dans le cadre des «Rendez-vous patrimoine», l'Espace découverte en Pays du cognac propose un circuit à travers le vignoble à la découverte des temples protestants, de Cognac à Segonzac et de Châteauneuf à Jarnac, ce vendredi 12 octobre. A chaque étape, un responsable expliquera pourquoi ces architectures néo-classiques sont intérieurement dépourvues de fresques, de peintures ou bien encore de statues. Départ de l'Espace découverte à Cognac à 14h30 (durée 4 heures). Prévoir de se déplacer avec son propre véhicule. Tarifs: 4,50 €, 4 €, gratuit moins de 18 ans. Réservations au 05 45 36 03 65.

Le drone inspecte les lignes électriques



Invités par Enedis, gestionnaire du réseau d'électricité, des élus référents tempête d'Angeac-Champagne, Genté, Juillac, Saint-Preuil et Verrières, concernées par des micro-coupures sur la ligne HTA 20 000 v, ligne du poste source «Boucher» partant du lieu-dit «Nicerie» à Châteaubernard, étaient présents sur un des derniers chantiers en cours depuis 2017, sur la commune de Genté.

Au lieu de l'inspection par hélicoptère, Enedis innove en Poitou-Charentes avec le survol de drones. «Une détection efficace après un orage ou une tempête. Avec une au-

tonomie de 20 mn on peut établir un diagnostic sur 12 à 15 km par jour. Acquis par Enedis, le coût de cet appareil avec tablette et formation, est de l'ordre de 6 000 €», a détaillé Christophe Balcerek, responsable des pilotes de drone à la BA709, qui a présenté cette première démonstration mise en œuvre dans le secteur (Photo CL).

Éric Danché, interlocuteur ERDF auprès des collectivités locales, a expliqué la suite de l'opération avec si besoin remplacement d'éléments défectueux suite aux aléas climatiques ou usure naturelle, et élagage, nécessaire sur cette ligne.

La planète brûle, un rapport glaçant

■ La cote d'alerte du réchauffement climatique pourrait être atteinte dès 2030 avec +1,5°C, voire +2°C, selon les experts climat de l'ONU ■ Un demi degré de différence qui aura de forts impacts sur la planète.



Juillet 2015 d'un côté, août 2018 de l'autre. Situé à 2250 mètres d'altitude en Suisse, le glacier du Rhône recule chaque année malgré le tapis de couvertures installé pour tenter de contrer la fonte des glaces. Photos AFP

En théorie, contenir l'emballage climatique qui nous guette est encore possible, mais en pratique? Dans un rapport de 400 pages, basé sur 6.000 études et dont le «résumé» à l'intention des décideurs politiques a été publié hier par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), les scientifiques expliquent que si le mercure continue de grimper au rythme actuel sous l'effet des émissions de gaz à effet de serre, ce seuil de 1,5°C devrait être atteint entre 2030 et 2052.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par l'homme ont déjà fait grimper la température mondiale de 1°C depuis la Révolution industrielle. Si les États s'en tiennent à leurs engagements, dans le cadre de l'accord de Paris en 2015, ce sera +3°C à la fin du siècle.

+1,5° ou +2°, des effets bien différents

Les différences sont «nettes» entre aujourd'hui, 1,5 et 2 (lire en encadré). +2°C signifierait des vagues

de chaleur dans la plupart des régions. Les jours chauds vont croître à peu près partout, en particulier dans les Tropiques - zone sensible car encore épargnée par les variations. Les précipitations liées aux cyclones gagneront en intensité.

Réduire d'urgence les émissions de CO2

Pour rester à 1,5°C, il faut faire décliner les émissions de CO2 bien avant 2030 et fortement (-45% d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 2010), pour ensuite arriver, vers 2050, à une «neutralité carbone»: c'est-à-dire cesser de mettre dans l'atmosphère plus de CO2 que l'on ne peut en retirer. «Neutralité» implique de ne plus garder que les émissions «résiduelles», pour les secteurs ne pouvant s'en passer (aviation par exemple). Ce surplus de CO2 devra être pompé (ce sont des «émissions négatives»). Les autres GES (méthane, HFC, carbone suie...) seront à réduire aussi, bien que moins prioritaires que le CO2 car moins persistants. Quant à la possibilité de dépasser

le seuil de +1,5, pour faire redescendre le mercure plus tard au cours du siècle, le Giec en souligne les risques - certains irréversibles, comme la perte d'espèces - et les incertitudes sur l'efficacité de l'extraction du CO2 à grande échelle.

Transformations sans précédent

Ce recul massif d'émissions nécessaire exigera «une transition rapide et de grande portée en matière d'énergies, d'usage des sols, de transports, bâtiment et systèmes industriels», un mouvement «sans précédent» car impliquant tous ces secteurs à la fois. Les énergies renouvelables devraient passer de 20 à 70% de la production électrique au milieu du siècle, la part du charbon serait réduite à poussière, la demande d'énergie devra baisser, l'efficacité énergétique croître... L'industrie devra réduire ses émissions de CO2 de 75-90% d'ici 2050 par rapport à 2010 (comparé à 50-80% pour 2°), les transports passer aux énergies bas carbone (35-65% en 2050

contre moins de 5% en 2020). Selon le rapport, quelque 2.400 milliards de dollars d'investissements annuels seront nécessaires entre 2016 et 2035 pour la transformation des systèmes énergétiques, soit 2,5% du PIB mondial. Un coût qu'il faut mettre en regard avec le coût, bien plus élevé, de l'inaction, soulignent les scientifiques.

Aux politiques de jouer

Le rapport avait été commandé

par l'ONU en vue du processus de révision des engagements nationaux, qui sera lancé aux négociations climat en décembre en Pologne (COP24). «Nous allons nous mobiliser auprès de nos voisins européens pour revoir à la hausse les engagements de la COP21», a déclaré le ministre français de la Transition écologique, François de Rugy. «Nous ne devons réussir à prendre congé du charbon, du pétrole et du gaz», a abondé son homologue allemande, Svenja Schulze.

Le Nobel d'économie à deux Américains précurseurs de la croissance verte

Le 50^e prix Nobel d'économie a été attribué hier aux Américains William Nordhaus et Paul Romer (Photos AFP) qui ont décrit les vertus et nuisances de l'activité économique sur le climat. Leurs travaux s'appuient sur ceux de Robert Solow, prix Nobel d'économie 1987 pour ses travaux concernant l'impact du progrès technique sur la croissance.

Paul Romer, chercheur de 62 ans et ancien économiste en chef de la Banque mondiale, est connu pour avoir théorisé «la croissance endogène» dès 1986, montrant comment l'innovation et le progrès technique participent de manière importante à la croissance, modèle adapté, dans les recherches de William Nordhaus, à l'innovation verte et à l'idée d'une croissance durable. Il a mis en avant le rôle des forces économiques et des régulations dans «l'inclination» des



entreprises à innover.

«Nombreux sont ceux qui pensent que la protection de l'environnement est si coûteuse et difficile à mettre en œuvre qu'ils préfèrent ignorer le problème, voire nier son existence», a déclaré à l'académie William Nordhaus, qui milite notamment pour une taxe carbone, uniforme et imposée à tous les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les pays récalcitrants qui ne voudraient pas rejoindre ce «club du climat» seraient sanctionnés via des barrières douanières par exemple.

77 ans, prof à l'université de Yale, a été le premier, dans les années 1990, à modéliser le lien entre l'activité économique et le climat en conjuguant les théories et l'expérience tirées de la physique, de la chimie et de l'économie, a expliqué le jury Nobel. Ces travaux font aujourd'hui autorité et servent à prédire ou quantifier les conséquences des politiques climatiques, par exemple la taxe carbone. «Les mesures que nous devons prendre n'auraient pas été si difficiles si nous avions commencé plus tôt», a déclaré William Nordhaus, qui milite notamment pour une taxe carbone, uniforme et imposée à tous les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les pays récalcitrants qui ne voudraient pas rejoindre ce «club du climat» seraient sanctionnés via des barrières douanières par exemple.

Si l'on s'en tient à +1,5°C

■ **NIVEAU DES MERS.** Il aura gagné 26 à 77 cm d'ici à 2100, selon les projections. L'Arctique connaîtra un été sans banquise par siècle.

■ **CATASTROPHES NATURELLES.** Multiplication des tempêtes, cyclones, sécheresse, mais aussi incendies, glissements de terrain. Le risque d'inondations sera multiplié par deux.

■ **BIODIVERSITÉ.** À +1°C, 4% de la surface terrestre changera d'écosystème. Si le réchauffement atteint +1,5°C, il aura des impacts irréversibles sur certaines espèces animales ou végétales, comme les coraux, la toundra et la forêt boréale. Quelque 6% des insectes, 8% des plantes et 4% des animaux vertébrés perdront la moitié de leur habitat. 70 à 90% des récifs coralliens disparaîtront. +1,5°C limiterait l'acidification de l'océan (liée aux concentrations accrues de CO2), qui menace la survie d'espèces, poissons, algues, etc, et avec elle les services rendus à l'homme (pêche, pharmacopée...).

■ **RESSOURCES ALIMENTAIRES.** La baisse de productivité du maïs, du riz ou du blé sera plus limitée à +1,5°C qu'à +2°C, de l'Asie du sud-est à l'Amérique latine, selon le rapport qui décrit aussi des risques accrus pour la ressource en eau, la sécurité alimentaire, la santé.

Si l'on grimpe à +2°C

■ **NIVEAU DES MERS.** Il gagnera 36 à 87 cm, soit 10 cm de plus que si l'on s'en tient à +1,5° et jusqu'à 10 millions de personnes de plus affectées. L'Arctique connaîtra un été sans banquise par décennie.

■ **CATASTROPHES NATURELLES.** Leur nombre et leur intensité seront encore accrues. Le risque d'inondations sera multiplié par trois.



■ **BIODIVERSITÉ.** 13% de la surface terrestre changera d'écosystème. 12% des insectes, 16% des plantes et 8% des animaux vertébrés perdront la moitié de leur habitat. 99% des récifs coralliens disparaîtront, de quoi mettre en péril plusieurs milliers de poissons et mollusques.

■ **RESSOURCES ALIMENTAIRES.** Détérioration encore plus prononcée de l'écosystème océanique (avec une perte de trois millions de tonnes de rendements pour la pêche, soit le double de la situation à +1,5°C). Diminution des rendements de l'agriculture exacerbée notamment en Amérique Latine et en Afrique.

Air pollué: ça ne sent pas bon pour les croisiéristes

” Il a voulu économiser au mépris des poumons de tout un chacun.

La justice s'attaque pour la première fois aux pratiques des croisiéristes: une forte amende a été requise à Marseille contre le géant Carnival pour avoir enfreint les normes antipollution.

La justice a frappé un coup en matière environnementale en s'attaquant pour la première fois aux pratiques des croisiéristes: devant le tribunal correctionnel de Marseille, le procureur Franck Lagier a réclamé hier 100.000 euros d'amende à l'encontre d'Evans Hoyt, le capitaine américain du navire *Azura*, épingle dans la cité phocéenne fin mars avec un fioul trop polluant, «dont 80.000 euros mis à la charge» de Carnival, leader mondial du secteur de la croisière.

Lors d'une escale, des inspecteurs avaient découvert à bord de ce géant des mers de 300 mètres de long, qui peut accueillir jusqu'à 3.100 passagers et 1.250 membres d'équipage, un fioul dépassant les valeurs limite en soufre, mais moins onéreux.

21.000€ économisés par navire

Carnival, qui détient la marque P & O Cruises, «a souhaité économiser de l'argent au mépris des poumons de tout un chacun, dans un contexte de pollution majeure de l'air causée pour partie par les croisières» dans le premier port de France, qui mise beaucoup sur ce type de tourisme, a déclaré le procureur. En embarquant à Barcelone 900 tonnes de fioul trop chargé en soufre, avant de mettre le cap sur Marseille, l'*Azura* a écono-



«Le marché de la croisière est en pleine expansion, générant des nuisances toujours plus importantes», a souligné le procureur lors du procès hier. «Le respect des normes internationales, européennes et internes n'en est que plus impératif.»

Photo archives AFP

misé environ 21.000 euros, a calculé le procureur. Un chiffre qu'il invite à multiplier par la centaine de navires de Carnival.

Ces normes ont été longuement évoquées à la barre: décidées sous l'impulsion de l'Europe en 2015, elles ont été appliquées de façon diverse selon le type de navire et selon les pays européens. Sur fond de concurrence acharnée pour accueillir les escales des géants des mers. La compagnie n'a pas manqué d'attaquer la législation française et de pointer ce qu'elle considère comme

un flou juridique. «Une compagnie de cette taille-là, gère tous ses achats de combustible à l'avance, avec un bureau entier dédié à ça» et ne pouvait pas ignorer les règles françaises, a balayé Stéphane Rousseau, le fonctionnaire qui a mené l'enquête.

Les parties civiles, France Nature Environnement, Surfrider Foundation et la Ligue de protection des oiseaux ont demandé chacune 5.000€ de dommages et intérêts, soulignant que les émissions polluantes des navires de croisière pouvaient être 1.500 fois supérieures à

celles des véhicules particuliers.

Une situation qui pourrait bientôt s'améliorer: les valeurs limite de soufre pour la navigation vont être abaissées le 1^{er} janvier 2020, divisées par trois pour les navires de croisière et par sept pour les autres, dans toutes les eaux françaises. Bien loin toutefois des normes imposées dans les zones les plus protégées d'Europe, en mer Baltique ou en mer du Nord, où la limite est encore cinq fois plus basse.

Le jugement a été mis en délibéré au 26 novembre.

Une faille trouvée, Google+ fermé

Google a indiqué hier soir avoir découvert et colmaté «immédiatement» en mars une faille dans son réseau social Google+ ayant exposé des données personnelles d'un demi-million de comptes. Le nom des propriétaires de 500.000 comptes, leur adresse électronique, leur profession, leur sexe et leur âge sont les principales données concernées, assure Google sur son site.

438 applications aussi concernées

Jusqu'à 438 applications sont également concernées par cette faille mise au jour lors d'un audit interne.

À la suite de cette faille et ayant constaté une grande inactivité des utilisateurs, le géant de l'internet a décidé de fermer pour les particuliers ce réseau social auquel sont automatiquement inscrites les personnes possédant une adresse gmail. Le groupe de Mountain View en Californie

avance toutefois qu'il ne pouvait identifier avec certitude les utilisateurs touchés par cette fameuse

par des professionnels s'intéressant à des sujets bien spécifiques et pouvant consulter les mises à jour de



faille, ni leur localisation. Google affirme également que les développeurs d'applications n'étaient pas au courant de la faille et ne se seraient donc pas servis des données exposées: «Nous n'avons pas trouvé de preuve montrant que les données ont été employées de façon inappropriée.»

Google +, qui revendique des millions d'utilisateurs, est principalement utilisé

leurs contacts via des «cercles». Ces derniers sont en fait des groupes de contacts créés par l'utilisateur selon les critères de son choix: intérêts, catégories de clients, relations, etc et au sein desquels il est possible de décider du contenu qui sera partagé.

Ces pros pourront continuer à utiliser Google + comme un réseau social interne à leur entreprise.

Cet après-midi



Mercredi



Judi



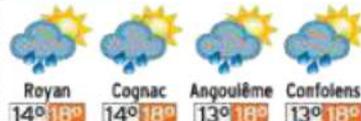
Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

Mini / 16h

Beau et plus chaud.

La grisaille s'étendant au sud d'une ligne Royan-Montmorillon se dissipe tardivement le matin, alors qu'ailleurs le ciel est plutôt bien dégagé ; vers la mi-journée, de belles éclaircies se généralisent partout mais quelque peu contrariées en seconde partie d'après-midi par la remontée de nuages méditerranéens sur le sud des Charentes. Vent d'Est à Sud-Est modéré. Il fera plutôt chaud pour la saison.

Un monde plus chaud d e 1,5°C, c'est demain

CLIMAT Selon les experts, cette barre pourrait être franchie dès 2030 si nous ne modifions pas en profondeur le fonctionnement de nos sociétés

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JEAN-DENS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

La politique des petits pas, ça ne marche pas. Elle s'avère inopérante pour endiguer une montée des températures moyennes de 0,5 °C par rapport à maintenant, de 1,5 °C par rapport à l'ère pré-industrielle, l'époque de référence pour les climatologues. C'est l'un des principaux enseignements du rapport spécial du Giec, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dévoilé, hier matin, en Corée du Sud.

Ce degré et demi supplémentaire est l'un des deux plafonds à ne pas franchir selon l'Accord de Paris, adopté en décembre 2015. Le document indique qu'il faut juguler le réchauffement du climat « bien en dessous » de 2 °C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 °C. Mais est-ce réalisable ? C'est un aspect de la question que les 195 États membres du Giec ont posé aux scientifiques.

La réponse est oui. « Parvenir à limiter le réchauffement à 1,5 °C est possible suivant les lois de la physique et de la chimie. Mais si nous n'agissons pas dans les prochaines décades, la tâche sera impossible. Le message est très clair. Nous avons fait notre travail, aux gouvernements de faire le leur », résume l'Écossais Jim Skea, l'un des principaux intervenants à la tribune du Giec, hier matin.

C'est effectivement limpide. À chaque rapport du Giec, l'urgence se fait plus urgente. À chaque rapport, l'apathie des gouvernements et la mollesse des opinions publiques font le lit de l'inaction. Conséquence, il faut se retrousse les manches et s'y mettre sérieusement dès demain matin. Tenir l'objectif de 1,5 °C implique de diminuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 45 % en 2030 (par rapport à leur niveau de 2010) et de parvenir à « zéro carbone » en 2050.

2030 dans le viseur

Sinon ? Sinon on sera très vite rendu à + 1,5 °C. Dans une fourchette comprise entre 2030 et 2052 estiment les climatologues. Un réchauffement substantiel de la planète n'est donc promis ni à nos enfants, ni à nos petits-enfants seuls. Les jeunes retraités d'aujourd'hui auront droit à l'aune de notre glotonnerie contemporaine pour les biens de consommation, les déplacements et l'énergie.

Basée sur une revue de 6 000 études récentes, cette conclusion augure des bouleversements aussi majeurs que rapides. La montée des océans qui correspond à 0,5 °C de plus s'établit entre 26 et 77 centimètres d'ici la fin du siècle. Un hors-d'œuvre puisque

l'inertie de la masse d'eau va différer son augmentation de volume et de niveau pendant des siècles, voire des millénaires.

Ce n'est qu'une des facettes du problème, entre baisse des rendements agricoles, effondrement de la biodiversité, multiplication des vagues de chaleur, précipitations diluviennes etc. « Nous voyons déjà les conséquences d'un réchauffement de 1 °C », avertit le Chinois Panmao Zhai, qui co-préside (avec la Française Valérie Masson-Delmotte) le groupe de travail du Giec sur les bases physiques du réchauffement.

Tout aussi grave, foncer vers 1,5 °C sans se mettre debout sur les freins conduirait inexorablement l'humanité vers 2 °C. L'océan mondial grimperait alors de dix centimètres supplémentaires dans le cours du XXI^e siècle. Mais là, c'est carrément la stabilité des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique qui serait en jeu. Elles sont suffisamment massives pour faire monter l'eau de plusieurs dizaines de mètres à terme.

« Nous voyons déjà les conséquences d'un réchauffement de 1 °C »

ment massives pour faire monter l'eau de plusieurs dizaines de mètres à terme.

Les politiques interpellées

Inverser la tendance est « une question de volonté politique », selon l'océanographe allemand Hans-Otto Pörtner, le co-président du groupe de travail du Giec sur l'adaptation aux changements climatiques. Le scientifique se permet même une allusion transparente à la virulente polémique qui agite son pays à propos de l'extension d'une mine de charbon sur l'emplacement d'une forêt. « La société civile réclame des changements », constate-t-il sobrement.

Le credo du changement, Emmanuel Macron l'a repris à son compte, hier après-midi, sur le réseau social Twitter. « Nous avons toutes les cartes en main pour lutter contre le changement climatique. Mais il faut que tout le monde agisse maintenant ! » a écrit le chef de l'État, le regard sûrement tourné vers l'Amérique.

Face au déni de Donald Trump, faut-il baisser les bras ? Pas pour Valérie Masson-Delmotte. « Rien n'est impossible quand on construit sur l'intelligence collective », lâchet-elle en conclusion de la présentation du rapport. Jusqu'à maintenant, on ne peut pas dire que les négociations internationales sur le climat portent le sceau d'une grande intelligence collective. Au contraire des égoïsmes médiocres qui y font leur nid année après année.



La conclusion du rapport du Giec augure des bouleversements aussi majeurs que rapides. Parmi eux, la baisse des rendements agricoles ou l'effondrement de la biodiversité. PHOTO MAX PPP

Finance et fiscalité : « On peut y arriver »

JEAN-CHARLES HOURCADE Impliqué dans la rédaction du rapport du Giec, ce spécialiste de l'analyse économique du changement climatique prône une fiscalité carbone et un fléchage de l'épargne



Jean-Charles Hourcade. PH. CRED

Directeur de recherche CNRS, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Béarnais Jean-Charles Hourcade est également chercheur au Cired, le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement. Spécialiste de l'analyse économique du changement climatique, il a contribué à la rédaction du rapport du Giec.

« **Sud Ovest** » Les experts préconisent une chute brutale de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Quelles conséquences pour le fonctionnement de nos sociétés ?

Jean-Charles Hourcade Il faudrait que l'efficacité énergétique soit améliorée dans des proportions très importantes (NDLR : que la quantité d'énergie soit bien moindre pour assurer un service identique, par exemple faire circuler une voiture). Il faudrait aussi une pénétration plus conséquente des énergies non carbonées dans la production d'électricité et de carburants. La transition doit en priorité toucher le secteur de l'énergie, celui des transports et le bâtiment. Ce

n'est évidemment pas aisé. On touche là à l'organisation de la vie et à celle de l'espace. En milieu rural, les gens ont tout simplement besoin de se déplacer !

Comment enclencher rapidement le mouvement ?

La masse d'investissements à engager exige une réorientation de l'épargne. Pour réaliser une transition rapide vers un monde « bas carbone », l'augmentation de l'effort d'investissement correspond peu ou prou à 25 % de l'épargne mondiale. Autrement dit, si vous gagnez 400 et que vous économisez 100, on en prend 25 qu'on alloue différemment. C'est très concret. Si vous êtes en situation de préparer votre retraite, vous achetez moins d'immobilier et vous consacrez une partie de votre épargne à la transition.

Par quels moyens convaincre les investisseurs ?

Il faut que les fonds de pension bénéficient d'un environnement stable. Les fonds de pension ont pour vocation de payer les retraites, ils sont à la recherche

d'investissements très sûrs. Les 25 % d'investissements « bas carbone » doivent donc être « dérisqués ». Et pour cela, les gouvernements peuvent apporter leur garantie aux entreprises et aux particuliers qui hésitent à mettre de l'argent.

Les subventions aux énergies fossiles sont-elles compatibles avec une baisse aussi considérable des émissions de gaz à effet de serre ?

Non, bien entendu. Mais ces subventions aux énergies fossiles s'intègrent dans des contextes locaux et nationaux qu'il est très difficile de bouger. Si vous demandez à l'Inde de cesser de subventionner toute énergie fossile, le pays vous répondra qu'il n'en est pas question. Les capacités de subsistance de sa population pauvre en dépendent. Cette réalité pose la question de l'accompagnement de la transition. Quoi que vous fassiez, il y aura des perdants ! Des gens vont s'appauvrir, d'autres vont perdre leur emploi. Dans quelle mesure les agriculteurs ne vont-ils pas souffrir en Nouvelle-Aquitaine, par exemple ?

Peut-on faire baisser les émissions de gaz à effet de serre en taxant le carbone ?

Oui, mais les efforts à accomplir ne seront pas les mêmes si on fixe le réchauffement « acceptable » à 1,5 °C ou à 2 °C. Si vous mettez un prix de 100 au carbone pour rester sous la barre des 2 °C, il faut qu'il soit fixé entre 300 et 400 pour ne pas dépasser 1,5 °C. La pente est très raide ! Instituer une fiscalité sur cette échelle au plan mondial permettrait d'utiliser son produit pour baisser les autres impôts. C'est jouable, mais ça nécessite un basculement concomitant de tous les systèmes fiscaux dans le monde. En combinant cette réforme fiscale d'ampleur et la réorientation de l'épargne, on peut encore y arriver.

Même avec un pays comme les États-Unis qui refuse de participer aux efforts ?

Avous de conclure, le scientifique que je suis ne peut pas s'avancer. Mais l'homme de bon sens dit qu'on a un problème ! Le mouvement reste possible si un groupe de pays démontre

qu'il peut travailler ensemble à réaliser l'objectif. Mais encore faut-il qu'il couvre un périmètre suffisamment important pour emporter la conviction des autres pays.

L'Europe ?

Oui, à condition qu'elle soit unie sur le sujet.

Le vrai du faux du réchauffement

Les désordres liés à la météo et au climat ne cessent de s'empiler dans la région comme ailleurs. Si le réchauffement climatique a bel et bien démarré, est-il le seul coupable ?

PLUIES EN SEPTEMBRE Les précipitations estivales pourraient baisser à l'avenir dans le sud-ouest de la France. Mais les très faibles pluies enregistrées le mois dernier obéissent plutôt à la variabilité naturelle du climat océanique. D'ailleurs, le printemps a été exceptionnellement arrosé.

CHALEUR ESTIVALE Les épisodes de canicule ont été pénibles cet été, surtout début août quand les maximales ont dépassé 36 °C quatre journées de suite à Bordeaux et dans d'autres points de la région. Là encore, le constat renvoie à la météo du moment et non au climat qui s'infléchit sur le long terme. Il n'en reste pas moins que la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur sont croissantes, en cohérence avec le réchauffement d'1,4 °C en Nouvelle-Aquitaine depuis 60 ans. L'année 2018 est d'ailleurs bien partie pour être la plus chaude en métropole depuis le début des relevés, au début du XIX^e siècle.

ÉROSION CÔTIÈRE Non, le recul du trait de côte n'est pas provoqué par le réchauffement climatique actuel. L'érosion est un phénomène naturel qui est largement causée par le tarissement des flux de sédiments. En revanche, aussi bien sur la côte sableuse que sur les falaises basques, elle sera mécaniquement aggravée par l'élévation du niveau marin, dont l'amplitude au cours du siècle reste à déterminer.

TEMPÊTES Depuis les coups de boutoir de l'hiver



La canicule a sévi dans la région, cet été. Comme ici à Libourne, le 3 août. PH. F. C. / A. 50

2013-2014, les tempêtes hivernales sont scrutées avec angoisse sur le littoral. Aucune étude ne démontre pourtant que la fréquence et l'intensité des tempêtes dans l'Atlantique Nord augmentent avec le réchauffement. Il ne faut pas extrapoler les conclusions du Giec, qui portent sur les régions tropicales, leurs ouragans et leurs cyclones.

MANQUE D'EAU Même si le volume annuel des précipitations ne connaît pas d'évolution spectaculaire, la disponibilité de l'eau est de plus en plus problématique dans la région. La consommation d'eau par les plantes augmente. Dans le même temps, le régime des rivières est modifié par la fonte précoce des neiges. Et les à sec estivaux sont plus fréquents. Mais les pénuries obéissent à plusieurs facteurs, à commencer par les prélèvements massifs.

CLIMAT

LES CONSÉQUENCES D'UN RÉCHAUFFEMENT DE +1,5°C*

Biodiversité



Montée des eaux



Populations



*par rapport à la température mondiale avant l'ère industrielle. Sources: rapport du GIEC, OMS.



Des mobilisations dans toute la région

SOCIAL Les syndicats effectuent leur rentrée avec un premier appel à la mobilisation aujourd'hui, notamment dans les transports et les écoles

Après un été compliqué, le gouvernement va-t-il de nouveau être mis sous pression par la rue ? C'est en tout cas ce qu'espèrent les organisations syndicales. Aujourd'hui, La CGT, FO, Solidaires mais aussi l'Unef et l'UNL, appellent, dans un communiqué commun, à un mouvement interprofessionnel pour protester contre la politique « idéologique » du gouvernement et « la casse des droits collectifs ».

Les syndicats appellent « le gouvernement à enfin mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux ».

SNCF, écoles, hôpitaux

L'appel à la mobilisation est très vaste et les acteurs du privé, tout comme ceux du public, sont invités à participer. Dans les transports, des

appels à la grève ont été lancés à la SNCF. Ce lundi, l'entreprise ferroviaire s'attend toutefois à « un impact quasi-nul » sur le trafic.

Les étudiants (Unef) et les lycéens (UNL) sont également appelés à se mobiliser, tout comme les retraités. Sont aussi invités à défilé, selon la CGT, les personnels du secteur de la santé, ceux des services publics, notamment les établissements scolaires, les salariés de la chimie, de la Poste, de la métallurgie ou encore les travailleurs sociaux.

Nombreuses manifestations

Des manifestations sont organisées dans la plupart des villes de la région. À Bordeaux, le rassemblement est prévu à 11 h 30 sur la place de la République. Dans les Pyrénées-Atlantiques, deux rassemblements sont prévus : à 11 heures sur la place de Ver-

dun à Pau, et à 10 h 30 sur la place Sainte-Ursule de Bayonne.

En Charente-Maritime, les défilés vont s'élancer à 10 h 30 de chacune des principales communes : depuis la place de Verdun de La Rochelle, devant le palais de Justice de Saintes et depuis la place Colbert, à Rochefort. En Charente, des manifestations sont programmées à 14 heures à Angoulême (place de New York) et 17 h 30 à Cognac, face à la préfecture.

Dans les Landes, un rassemblement unitaire est prévu devant la préfecture à 16 heures, à Mont-de-Marsan. En Lot-et-Garonne, le cortège agenais partira de la place de la préfecture à 10 heures et celui de Marmande à 15 heures (place du Maré). Enfin en Dordogne, les manifestants ont rendez-vous devant le palais de Justice de Périgueux à 10 h 30, et à 14 h 30 à Bergerac.



Lors d'une précédente manifestation à Bordeaux, en juin. ARCHIVEST.DAVID « SUD-OUEST »

Naviland Cargo suspend le fret ferroviaire

COGNAC (16) Naviland Cargo, une filiale du groupe SNCF Logistics, va fermer sine die sa plateforme logistique en gare de Cognac. La mesure sera effective début décembre. Cela va jeter « 14 camions supplémentaires, tous les jours, sur les routes », selon Jacky Emon, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge des Transports express régionaux et de l'intermodalité.

Thierry Anger, le directeur de l'agence Naviland Cargo de Bordeaux-Bègles, ne souhaite pas commenter la décision. Tout juste la confirme-t-il, assurant « que certains chargeurs ont quitté le navire », que « le terminal de Cognac n'est pas rentable » et qu'il

conviendrait de convoier « deux fois plus de marchandise » pour qu'il le devienne.

Selon nos informations, le responsable régional de Naviland Cargo a déjà rencontré Michel Gourinchas, le maire de Cognac, vendredi dernier. Il lui a fait

part de la fermeture de la plateforme avant la fin 2018, lui a présenté ses difficultés et lui a demandé s'il pouvait se rapprocher des négociants en cognac qui privilégient la route au rail. Ultime tentative de sauvegarde du fret ferroviaire à Cognac ou baroud d'honneur ?

Naviland suspend le fret ferroviaire à Cognac

ÉCONOMIE Naviland Cargo, une filiale du groupe SNCF Logistics, va fermer sine die sa plateforme logistique en gare de Cognac. La mesure sera effective début décembre

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Malencontreux hasard de l'actualité. Hier, un groupe d'experts mandatés par les Nations unies détaillait les risques d'un réchauffement climatique supérieur à +1,5 °C et appelait à une transition « rapide et sans précédent ». Le même jour, on apprenait que la société Naviland Cargo – filiale de la branche SNCF Logistics – allait fermer sa plateforme de fret ferroviaire en gare de Cognac. La mesure sera effective début décembre.

Elle est prise sine die et va jeter « 14 camions supplémentaires, tous les jours, sur les routes », s'étouffe Jacky Emon, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge des Trains express régionaux et de l'intermodalité. « C'est un scandale, une aberration écologique ! Nous avons saisi le cabinet du président Rousset ainsi que Renaud Lagrave, le vice-président de la Région chargé des transports », ajoute son collègue William Jaquillard.

« Pas rentable »

Contacté par « Sud Ouest », Thierry Anger, le directeur de l'agence Naviland Cargo de Bordeaux-Bègles, ne souhaite pas commenter la décision. Tout juste la confirme-t-il, assurant « que certains chargeurs ont quitté le navire », que « le terminal de Cognac n'est pas rentable » et qu'il conviendrait de convoier « deux fois plus de marchandise » pour qu'il le devienne. Thierry Anger a ajouté qu'il s'exprimerait « plus longuement » dans une quinzaine de jours, après avoir « échangé avec les élus locaux, notamment le maire de Cognac ».

Selon nos informations, le responsable régional de Naviland Cargo a déjà rencontré Michel Gourin-



Pour l'heure, quatre trains de 24 à 30 wagons sont chargés chaque semaine. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

chas ce vendredi 5 octobre. Il lui a fait part de la fermeture de la plateforme avant la fin 2018, lui a présenté ses difficultés et lui a demandé s'il pouvait se rapprocher des négociants en cognac qui privilégient la route au rail. Ultime tentative de sauvegarde du fret ferroviaire à Cognac ? Baroud d'honneur ?

Le premier train de Naviland Cargo s'était ébranlé en novembre 2007, en présence de Dominique Bussereau, alors secrétaire d'État aux Transports. L'heure était aux belles promesses du Grenelle de l'environnement. Las ! La relance du fret à Cognac fut timide, presque décevante. Les trains directs pour Le Havre, pas toujours pleins, furent obligés de faire halte à Bordeaux-Bègles pour charger d'autres marchandises. Puis, en 2010, la plateforme de Cognac fut coupée du réseau ferré national en raison de travaux sur les voies entre Angoulême et Saintes. L'activité ne reprit vraiment qu'en 2013.

33 millions de bouteilles en 2016

QUEL PLAN DE CHARGE ? En 2016, Naviland Cargo a chargé 3 900 conteneurs à Cognac, dont environ 2 100 étaient exclusivement dédiés à l'exportation de cognac. Sachant que l'on loge 24 palettes (soit environ 1 320 caisses de 9 litres) dans un conteneur standard de 40 pieds, on en déduit qu'environ 33 millions de bouteilles de cognac quittèrent la région par le rail. Le chiffre était plus qu'honorable : 33 millions de cols, c'était 19 % du total des expéditions...

QUELS CLIENTS ? En 2016, les trois quarts des volumes de cognac transportés par Naviland Cargo étaient apportés par Hennessy.

QUELS TRAJETS ? Les trains chargés à Cognac arrivent de Bordeaux-Bègles et y repartent. Il n'y a pas de liaison directe Cognac-Le Havre ou Cognac-Fos-sur-Mer. En Gironde, les trains en provenance de Cognac sont complétés avec d'autres marchandises : vins, produits industriels et chimiques, biens de consommation.

QUELLES STRATÉGIES ? La fin du fret ferroviaire à Cognac interroge. Quelle est la réelle stratégie de SNCF Logistics ? La branche possède aussi le transporteur routier Géodis, qui s'est récemment installé à Gensac-la-Pallue... Par ailleurs, pourquoi la seule maison Hennessy a fait preuve de volontarisme et beaucoup misé sur le rail ? Pourquoi ses collègues et concurrents privilégient-ils la route ?

Dix euros l'histoire du cognac

ÉDITION Le géographe Gilles Bernard signe un ouvrage de référence à peine plus cher qu'un « Que sais-je ? »

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

En mars dernier, souvenez-vous, une carafe de XO bradée 19,99 € chez Lidl provoquait l'ire des viticulteurs. « Hallucinant ! Intolérable ! Cela va casser le marché », s'emportait le syndicat UGVC...

Aujourd'hui, une autre bonne affaire intéresse les amateurs de cognac. Mais celle-ci ne suscitera aucun reproche, aucune colère. Bien au contraire ! Un ouvrage de référence sur l'histoire et l'économie de l'or ambré des Charentes est vendu moins de 10 € en librairie. Très exactement 9,90 €. À peine plus cher qu'un « Que sais-je ? »...

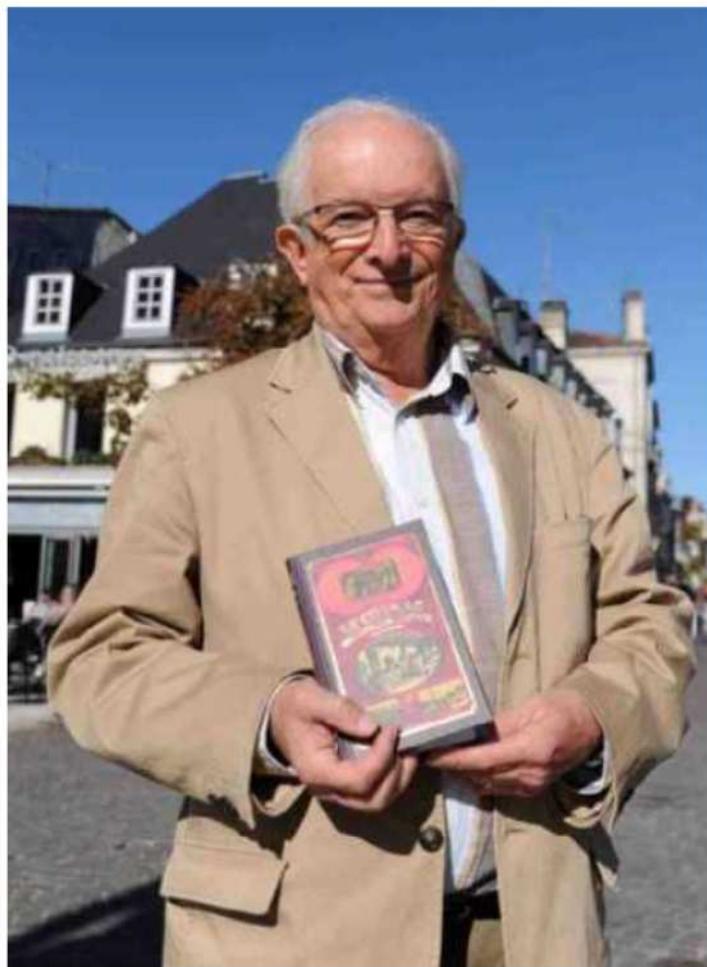
Ce digest n'a rien d'indigeste ! L'ouvrage de 174 pages s'intitule « Le cognac, une fabuleuse aventure ». Il est publié chez Geste Editions et a été rédigé par Gilles Bernard, agrégé de géographie et président du Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise (Greh). Gilles Bernard est un spécialiste du cognac. On lui doit déjà deux pavés aux Presses universitaires de Bordeaux : « Le cognac, une eau-de-vie prestigieuse » (2007) et « Le cognac à la conquête du monde » (2011). Le livre qui nous intéresse aujourd'hui se présente comme une synthèse de ces deux ouvrages. Mais attention, ce n'est

pas un résumé au rabais, pas un indigeste digest ! « Le cognac, une fabuleuse aventure » déroule un récit savant mais accessible, avec ce qu'il faut de faits et de chiffres, mais aussi de cartes et de schémas, courbes et diagrammes. Il pose des jalons chronologiques accessibles, avec trois grandes périodes traitées : 1) « la spectaculaire croissance du marché du cognac aux XVIII^e et XIX^e siècles » ; 2) « l'épreuve du phylloxéra, de 1870 à 1910 » ; 3) « le deuxième âge d'or, de 1900 à nos jours ».

« J'ai imaginé un livre facile à lire et à consulter, où l'on retrouve facilement une date ou un fait marquant. Si cet ouvrage était un cognac, ce serait une Grande Champagne ronde et bouquetée », affirme l'auteur.

Mais gare : vous ne trouverez pas, ici, de révélations sur l'aventure humaine du cognac. Gilles Bernard n'a ni le temps ni la place d'entrer dans l'intimité du négoce, d'expliquer comment des marchands étrangers - britanniques ou néerlandais - ont créé une véritable oligarchie du bouchon. L'aventure qu'il présente ici est avant tout économique.

Le meilleur passage concerne la crise du phylloxéra dont les premiers foyers apparurent à Montils, près de Pons, en 1868. Gilles Bernrad explique très bien comment le phylloxéra assoit la suprématie du négoce sur la viticulture, qui, ruinée, n'a plus les moyens de stocker.



Gilles Bernard est président du Groupe de recherches et d'études historiques de la Charente saintongeaise (Greh). PH. D.

Un petit livre chez Geste éditions

174 PAGES. « Le cognac, une fabuleuse aventure » est paru chez Geste, un éditeur bien implanté dans la région, installé dans les Deux-Sèvres depuis 1992. Le livre, vendu 9,90 €, est disponible dans la collection « Petite histoire », dont la présentation façon « documentaire rétro », avec dorures, gravures et images anciennes, a récemment évolué. « Cette synthèse récente sur le cognac est une mise au point sur l'une des eaux-de-vie les plus prestigieuses du monde », peut-on lire sur la quatrième de couverture. Dans la même collection : « La Rochelle mystérieuse » et « Petite histoire de Saint-Jean-d'Angély ».



GESTE ÉDITIONS

Le squash rêve d'un open international

SPORTS Nordine Ramdaoui se démène pour faire émerger la discipline à Cognac

Samedi, le squash de la Belle Allée, à Châteaubernard, accueillait le championnat de cinquième série de la Nouvelle Aquitaine, pour la zone Nord. Les huit qualifiés en rejoindront autant de la zone Sud le 4 novembre à Pau. Pour la salle gérée par Nordine Ramdaoui, cette compétition constitue un pas supplémentaire pour faire vivre la discipline à Cognac.

« J'ai beaucoup de joueurs de ce niveau-là. C'est l'occasion de prendre des points et de monter de catégorie », note Nordine Ramdaoui. Il a relancé le club, en sommeil, avec aujourd'hui, 75 licenciés. Une

équipe masculine est alignée en Régionale 1, deux autres ferraillent en Régionale 3. Les deux équipes féminines sont en Régionale 1.

« J'ai passé mon diplôme pour monter une école de squash. On a une vingtaine d'enfants, de 4 à 15 ans », poursuit Nordine Ramdaoui. Il espère voir le squash prendre sa place aux Jeux olympiques en 2024. La France, qui fait partie des trois meilleures nations au monde, a une carte à jouer. « Pour cela, il faut que l'on nous aide », plaide-t-il.

La Belle Allée cherche à monter en puissance dans ses tournois à la fréquence trimestrielle. Les 8 et 9 dé-



Nordine Ramdaoui, gérant du squash de la Belle Allée, à Châteaubernard. PHOTO PHILIPPE MÉNARD

cembre, Nordine Ramdaoui souligne la présence d'au moins six joueurs de première série. « Mon but, c'est de faire un tournoi national,

puis un open international, d'ici deux ou trois ans. Mais pour cela, il nous faut des partenaires. »

Ph. M.

CHÂTEAUBERNARD

Une belle brochette de coureurs

Dimanche 30 septembre, le club Team Cycliste Châteaubernard ouvrait le bal des cyclo-cross départementaux à l'Échassier. Une compétition qui a vu venir des compétiteurs de loin après l'annulation d'une course en Gironde. Yanis Jobit du club Team cycliste Châteaubernard sort vainqueur chez les minimes. « Il faut savoir que Yanis prenait son premier départ dans cette catégorie », commente fièrement le président du club, Bruno Delomme. Notons aussi que dans la catégorie seniors, c'est le champion régional en titre Mathieu Morichon qui est monté sur la première marche du podium.



Yanis Jobit du Team cycliste Châteaubernard sort victorieux chez les minimes.

PHOTO DR

RÉSULTATS

ESPOIRS ET SENIORS 1. Mathieu Morichon (Sen 1re, UA La Rochefoucauld) ; 2. Maxime Gossard (Sen 1re, GSC Blagnac Velo Sport 31) ; 3. Tom Mainguenaud (Esp 1, Pédale Saint-Florentaise Niort).

PUPILLES Sébastien Faure (Pup 2, AC Macquevillois 17).

BENJAMINS Gabin Gauthier (Benj 2, UA La Rochefoucauld).

MINIMES Yanis Jobit (Min 1 TC Châteaubernard).

CADETS Hugo Pichon (Cad 2, Free Rider Club).

JUNIORS Alexandre Le Roux (Jun 2, Pejard Velo Club).

Pourquoi l'État vend Aéroports de Paris ?

TRANSPORTS Après la Française des jeux et Engie, cette volonté de cessions d'actifs interrogent



Les actifs de l'État sont à ce jour de 50,6 % dans ADP. ILLUS. AFP

En fin de semaine dernière, l'Assemblée nationale a autorisé, dans le cadre du projet de loi Pacte, le gouvernement à procéder à la vente de tout ou partie des actifs qu'il détient dans Aéroports de Paris (ADP), la Française des Jeux (FDJ) et Engie. Dans ces trois entreprises, les actifs de l'État sont, à ce jour, de 50,6 % chez ADP, de 72 % à la FDJ et de 23,6 % dans Engie.

Alléger le poids de la dette

Les 10 milliards que l'État compte retirer de la vente d'actions des trois sociétés devraient être placés en obligations d'État afin de financer un fonds sur l'innovation à hauteur de 250 millions par an.

Selon François Écalle, spécialiste des finances publiques, l'objectif est surtout d'alléger le poids de la dette française. Les 10 milliards éviteront d'en emprunter autant sur les marchés, permettant une économie de « 200 millions sur la charge d'intérêts », assure-t-il. Mais le calcul est risqué. L'État ne sera gagnant que si l'économie en intérêts à payer est supérieure aux dividendes que rapportent chaque année ADP, FDJ et Engie, soit actuellement 160 millions d'euros, 90 millions et 411 millions. Cela dépendra de la quantité d'actions

vendues et du tarif fixé au moment de la cession.

Une douzaine de candidats

Mi-août, le magazine « Challenges » annonçait que trois consortiums s'étaient d'ores et déjà constitués : « L'un est mené par le fonds basé aux États-Unis Global Infrastructure Partners (GIP), l'autre par Vinci et le troisième par le fonds australien IFM », assurait ainsi le magazine. Au total, « au moins une douzaine de consortiums participeront au premier tour de l'appel d'offres », estimait « Challenges », assurant que « des investisseurs spécialisés dans les infrastructures, des fonds de pension canadiens et américains, de grands assureurs européens et des fonds du Moyen-Orient » préparent des offres.

L'État pose le cadre de la vente

S'agissant d'une entreprise aussi stratégique pour la France qu'Aéroports de Paris, l'État n'observera pas cet appel d'offres sans faire entendre sa voix. Si une prise de contrôle par une puissance étrangère, par exemple la Chine, est a priori exclue, des investisseurs étrangers seront les bienvenus, a expliqué le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire.

La Banque de France revoit sa prévision de croissance

CROISSANCE Le produit intérieur brut de la France devrait progresser de 0,5% au troisième trimestre, a estimé, hier, la Banque de France, qui a relevé son estimation de 0,1 point de pourcentage. Une prévision conforme à celle de l'Insee. Le dynamisme retrouvé de l'économie, qui a traversé un trou d'air au deuxième trimestre avec seulement 0,2% de croissance, se vérifie à la fois dans l'industrie, les services et le bâtiment, selon la BDF.